

NEWSLETTER N°92

Juillet - août - septembre 2024

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie

MOBILISATION POUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES EN ALGERIE



En amont des élections présidentielles algériennes de début septembre, le CFDA s'est mobilisé durant 23 jours avec des partenaires incluant Human Rights Watch et Riposte Internationale. Les associations ont mené une campagne pour la libération des détenus d'opinion en Algérie, accompagnées par des militant-e-s et des médias algériens. Cette mobilisation nationale a visé à soutenir les détenus et leurs familles y compris en dénonçant l'arbitraire de telles privation de libertés et en appelant à la libération. La campagne a également permis de contester la légitimité d'un scrutin présidentiel verrouillé dont l'issue était connue d'avance. En outre, la veille du vote, les associations ont publié une tribune Médiapart, alarmant sur le climat accru de rétrécissement et de répression de la société civile algérienne qui frappe le pays depuis au moins deux décennies.



مرشحين للحرية

CONTRE L'IMPUNITE ET L'OUBLI ! - SEMAINE D'EVENEMENTS A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES VICTIMES DE DISPARITIONS FORCÉES LE 30 AOUT



Comme chaque année, à l'occasion de la journée internationale en hommage aux victimes de disparitions forcées, le CFDA a coorganisé une campagne d'évènements avec la FEMED - Fédération Euro-Méditerranéenne contre les Disparitions Forcées - et d'autres partenaires tels qu'Amnesty International. Cette année, leur commémoration ont porté le thème suivant, "Ensemble, luttons contre l'impunité !" pour rappeler l'importance capitale de l'engagement contre les disparitions forcées, un crime en droit international dont la pratique systématique et généralisée est constitutive de crime contre l'humanité.

Nassera Dutour intervient sur les disparitions au Yémen

Pour l'ouverture de la campagne sur les disparitions forcées le 29 août, la Présidente du CFDA a partagé son expertise et émis des recommandations dans le cadre d'un évènement en ligne organisé par Mwatana for Human Rights, une association yéménite, créé en 2007 à Sana'a au Yémen et qui œuvre pour la défense des droits de l'Homme.

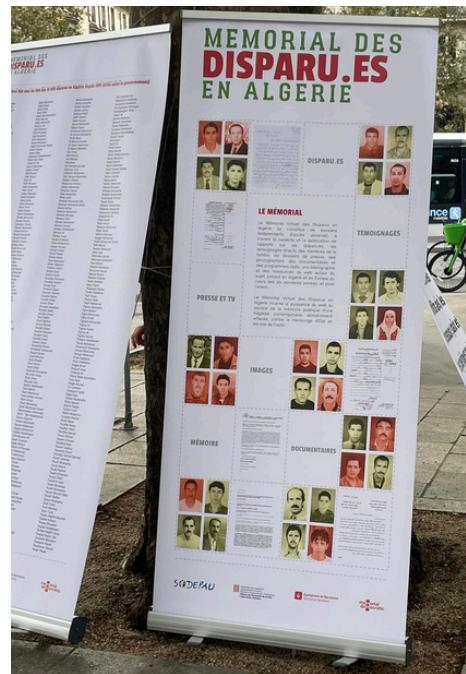
Il a été demandé à Nassera de partager son expérience sur la saisine des mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme. Elle s'est exprimée aux côtés de cinq autres intervenants au sujet des disparitions forcées au Yémen et des mécanismes internationaux de lutte contre ces crimes. Les discussions ont notamment porté sur les responsabilités, juridiques, éthiques et humanitaires, de toutes les parties aux conflits de révéler immédiatement le sort des victimes et d'assurer un redressement des violations.

Les disparitions forcées en Tchétchénie et au Caucase du Nord



Stiching justice initiative (SJI) est une association qui se consacre à la protection juridique des victimes de violations des droits de l'Homme liées aux conflits armés et aux opérations anti terroristes dans la région post-soviétique. Les disparitions sont nombreuses dans cette région mais les familles peinent à s'organiser pour faire valoir leurs droits à la Vérité et à la Justice. C'est ainsi que SJI a organisé une conférence en ligne et a invité Nassera à raconter son histoire d'organisation des familles des personnes disparues en Algérie, comment les mères et d'autres membres de la famille se sont réunis, comment ils se sont soutenus mutuellement, comment ils ont formulé leurs objectifs et comment ils ont continué ensemble la recherche, le plaidoyer, leur lutte pour la vérité et la justice. Il lui a également demander de parler de son travail sur la préservation de la mémoire des proches des personnes disparues, et, surtout, comment elle a trouvé la force de continuer.

La Bastille à Paris, place de rassemblement en hommage aux disparus



Le CFDA s'est réuni aux côtés d'autres familles et associations de familles de disparus du monde entier, à l'occasion de prises de paroles ainsi que moments de réflexion et de recueillement consacrés à la mémoire des disparus en fin de journée du 29 août. Cet hommage, organisé par son partenaire la FEMED, a inclus cinq minutes de silence auxquelles il était possible de se joindre en ligne.

Projection et échanges, « Moi, sœur Alice, disparue en Argentine en 1977 »

Partage et émotions se sont prolongés le soir du 29 août à l'occasion de la projection du documentaire « Moi, sœur Alice, disparue en Argentine en 1977 » au Centre international de culture populaire dans le 11ème arrondissement de Paris. Les participants ont pu échanger en présence du réalisateur Alberto Marquadt et profiter d'un pot de l'amitié.

Conférence « La lutte contre l'impunité, quels outils ? »

Le vendredi 30 août au siège d'Amnesty International à Paris, a été délivrée une conférence par des spécialistes de renom, engagés pour la vérité et la justice pour les disparitions forcées. Les participants ont notamment écouté Emmanuel Decaux, professeur à l'Université Paris II et ex-Président du Comité des Disparitions forcées, ainsi que Obeida Dabbagh, frère de Mazen Dabbagh, disparu et assassiné par les autorités syriennes.

Journée de mobilisation et de solidarité



Nombreux et nombreuses se sont rassemblés le 31 août pour nourrir leur engagement et union contre l'impunité et l'oubli le temps d'une journée. Sur la Place de la République à Paris, les participants se sont réunis autour de projections, stands, performances musicales, expositions, témoignages et débats.

Soirée témoignages de disparitions



Le 5 septembre, la FEMED soutenu par le CFDA a organisé une soirée autour de témoignages de familles de disparu.e.s et de victimes de disparitions forcées, enrichie de débats, échanges et projections. Les intervenants étaient des témoins d'Algérie, du Maroc, de Palestine, de Syrie et d'Argentine.

SOUTIEN, ACCOMPAGNEMENT ET RESILIENCE DES SURVIVANTS, COEUR DE LA MISSION DU CFDA

Une journée d'échange et de guérison

L'association pour la réhabilitation, créée par le CFDA, a organisé une journée d'échange, de guérison et de résilience pour les victimes de violence le 1er septembre à Alger. Animés par une psychologue clinicienne, les ateliers ont consisté à accompagner les participantes à extérioriser leurs émotions et, progressivement, exprimer et prendre le contrôle de celles-ci. La création d'un espace sûr a permis que chaque parole soit entendue, respectée, et valorisée, en vue de la guérison et la résilience de chacune.

Lors de l'activité la plus chargée émotionnellement, intitulée "Voix libérée", les participantes ont été invitées à imaginer se trouver face à la ou les personnes de leur choix. En projetant devant elle un ou des proches, voire même les responsables du préjudice qu'elles ont subi, les participantes se sont reconnectées à des ressentis, et sont parvenues à libérer les souffrances et émotions qu'elles avaient longtemps enfouies et fui.

Cette journée marquante a porté des fruits indéniables. Les participantes ont émis l'idée que cette formation soit régularisée tout au long de l'année, en plus de dire leur besoin de thérapies individuelles.

Vers des outils pour la gestion émotionnelle de la violence

Le CFDA et SOS Disparus ont contribué à une formation intensive en gestion émotionnelle des victimes de violence les 13 et 14 septembre à Alger. L'évènement a reposé sur la participation de psychologues et experts en développement personnel et professionnel, de militants en droit des femmes et de victimes, en plus des membres du personnel associatif.

Au moyen d'une approche alliant exposés, ateliers pratiques et réflexion collective, cette formation a visé à renforcer les capacités émotionnelles des participantes ainsi que l'habileté des psychologues et membres de l'association à soutenir les victimes de violence. L'évènement a également tenu à créer un réseau d'entraide mutuelle entre les participantes.

PLAIDOYER ET CONTACT AUPRES DES SPECIALISTES DES NATIONS UNIES



Du 23 au 25 septembre, le CFDA a été invité à une mission de plaidoyer organisée par la FEMED à Genève au moment même où se tenait un dialogue entre le Comité des disparitions forcées (CED) et le Maroc. Le programme de cette mission a été riche en rencontres et en informations.

En plus de participer au dialogue CED/Maroc, la mission a rencontré de nombreux rapporteurs spéciaux, les experts du Groupe de travail sur les disparitions forcées ainsi que le représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies, Monsieur Guillaume Ngefa.

BRÈVES

L'ACTION DU CFDA NOURRIE PAR DES SPECIALISTES SUR LES DISPARITIONS FORCEES

Le CFDA continue de rechercher l'expertise dans le déploiement de sa mission autour des disparitions forcées. L'association a notamment conduit un interview avec Soraya Laribi, docteur en histoire et professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales au mois de juillet pour la rédaction d'une tribune sur la vengeance.

UNE JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

La campagne pour la journée internationale pour les victimes de disparitions forcées s'est clôturée le 7 septembre 2024, par la participation du CFDA et de la FEMED à la journée des associations organisée par la maison des associations de Montreuil. Des banderoles ont été exposées ainsi que des portraits de disparus, des roll up avec des photos et des listes de noms de disparus en Algérie, etc. Ces images ont attiré un public important, surtout de la communauté algérienne et de personnalités telles que Alexis Corbières qui a salué le travail du CFDA et de la FEMED.

RASSEMBLEMENT POUR LE DROIT A LA VERITE SUR LES DISPARITIONS, NIE PAR LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION NATIONALE

Comme chaque année, le 29 septembre, les familles de disparus se sont réunies devant le Conseil national des Droits de l'Homme à Alger pour réitérer leur demande de vérité sur le sort de leurs enfants disparus après leur arrestation par les forces de l'ordre.



Cette date marque le critique 19ème anniversaire de l'adoption par référendum de la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale. Ce texte méconnaît le droit des familles de disparus à connaître la vérité sur le sort de leurs êtres chers et à obtenir justice pour les préjudices subis du fait du crime de disparitions.

La Charte garantit de plus une immunité juridictionnelle aux responsables de graves violations de droits humains perpétrées lors de la décennie 90. En plus de violer les droits fondamentaux des familles de disparu.e.s et des militant.e.s, les autorités algériennes infligent aux familles une double peine, celle de déclarer leurs proches décédés pour prétendre à une vulgaire indemnisation.

PRISE DE PAROLE DE LA PRESIDENTE DU CFDA SUR FRANCE 24

Le 31 août, Madame Nassera Dutour s'est exprimée face à une audience large en tant qu'invitée sur France 24. Elle a permis de sensibiliser sur sujet des disparitions forcées en Algérie et à travers le monde tout en informant sur la lutte contre l'impunité.

REVUES DE PRESSE

Revue de Presse - Septembre 2024

Revue de Presse - Aout 2024

Revue de Presse - Juillet 2024

CONTACT

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site du CFDA : algerie-disparus.org

Site du Mémorial des Disparus : memorial-algerie.org

Téléphone : +33 9 53 36 81 14



SOS Disparus - CFDA



@sosdisparus



@SOS_Disparus



Collectif des Familles de Disparus en Algérie - CFDA

المنفذون
و المقذفون
المنفذون
ن المقذفون
DISPARUS
المنفذون
ن DISPARUS
المنفذون
المنفذون

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie